



ACADÉMIE
DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Anne de Bretagne
Saint-Herblain

La Principale

Aux parents des futurs élèves de 3^{ème}

Objet : Séquence d'observation en milieu professionnel

Dossier suivi par Mme Gay
Principale

Madame, Monsieur,

En classe de 3^{ème}, votre enfant devra participer obligatoirement à un stage d'une durée de 5 jours.

Ce stage conventionné et non rémunéré d'une durée de 5 jours se déroule hors vacances scolaires.

La période est fixée pour tous les élèves du

lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre 2023.

Ce stage entrant dans le Parcours Avenir, donnera à votre enfant l'occasion de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités concrètes du travail et de préciser son projet d'orientation. Il devra lors de ce stage compléter « un livret de séquence d'observation » qui lui servira de support lors d'un oral qui se déroulera le lundi 11 décembre au collège.

Je vous invite dès à présent à effectuer avec votre enfant des démarches de recherche d'un lieu de stage.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

M-F.GAY

